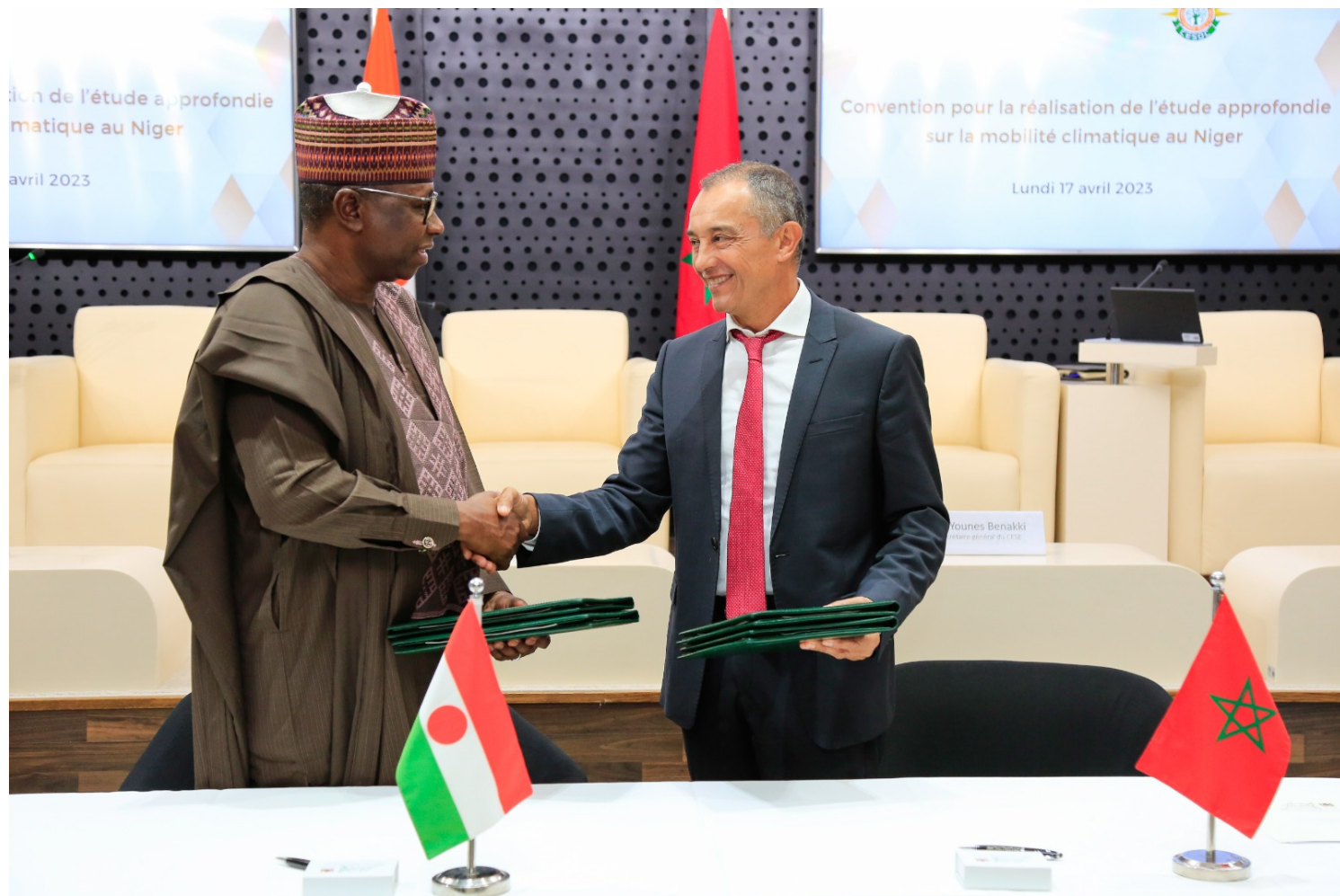


NOUVELLE IMPULSION POUR DYNAMISER LA COOPÉRATION BILATÉRALE ET AFRICAINE

Posted on avril 19, 2023



Nouvelle impulsion pour dynamiser la coopération bilatérale et africaine

Monsieur Ahmed Réda Chami, Président du Conseil Économique, Social et Environnemental du Maroc (CESE) et de l'Union des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires d'Afrique (UCESA), accompagné par Monsieur Younes Benakki, Secrétaire général du CESE et de l'UCESA, a reçu, le 17 avril 2023, une délégation du Conseil économique, social et culturel du Niger (CESOC), conduite par son président, M. Mairou Malam Ligari.



A l'occasion de cette rencontre, deux conventions ont été signées en présence des membres du Bureau du CESE et de Monsieur Salissou ADA, Ambassadeur de la République du Niger au Royaume du Maroc.

La première convention est un avenant au cadre de coopération établi en 2018, entre le CESE du Maroc et le CESOC du Niger, qui a pour objet d'élargir les opportunités de partenariat en veillant à adapter les programmes de coopération entre les deux Conseils aux dynamiques de développement des pays et aux besoins réels de leurs citoyens.

En vertu de cette convention, les deux parties s'engagent à conférer un caractère pragmatique et programmatique à leur coopération et à élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de cette convention.

S'exprimant à cette occasion, Monsieur Chami a souligné que la révision du cadre de coopération entre les deux institutions est de nature à dynamiser davantage, notamment en s'inspirant des travaux et avis des deux Conseils et en mettant profit les meilleures pratiques et les enseignements les plus pertinents.

Mairou Malam Ligari a déclaré que l'actualisation de la convention signée en 2018, entre le CESE du Maroc et le CESOC du Niger, devrait renforcer les synergies entre les deux institutions et s'arrimer à la dynamique d'intégration régionale africaine et de création de chaînes de valeur à forte valeur ajoutée dans l'intérêt des populations des deux pays.

La seconde convention, conclue entre l'UCESA et le CESOC, porte sur la réalisation d'une étude approfondie sur la mobilité climatique (*deep dive*) au Niger.

Chami a indiqué que les constats et les recommandations de cette étude qui s'inscrit dans le cadre du projet sur l'action climatique de l'UCESA, devraient permettre de sensibiliser les parties prenantes concernées sur l'importance d'anticiper les phénomènes de mobilité climatique et de prendre en considération cette dimension dans les plans d'adaptation et les stratégies de développement.

Pour sa part, M. Mairou Malam Ligari a mis en lumière l'urgence d'apporter des réponses adaptées au changement climatique, notamment aux déplacements liés au dérèglement climatique en Afrique et plus particulièrement au Niger qui figure parmi les pays du Sahel les plus touchés par ce phénomène.

Cette étude sera pilotée par l'UCESA avec la contribution active du CESOC Niger et des parties prenantes locales et l'appui de partenaires au développement.